

Thomas NACRIER

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 08 JUILLET 2022

Numéro	01
Objet	PROJET DE TERRITOIRE
Rapporteur	Jacky RAGUIN

Date de convocation et d'affichage : 01 juillet 2022
La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 19h42.

Nombre de membres

- En exercice : 135
- Présents : 106
- Votants¹ : 125
- Quorum : 68

Présents : ABEL Jean-Pierre, BAGATTIN Mélanie, BAROIN François, BAUDOUX Bruno, BAZIN-MALGRAS Valérie, BEAUSSIER Jean-Marie, BETTINGER Sylviane, BEURY Loëtitia, BILLET André, BLANCHON David, BLASSON Christian, BOISSEAU Dominique, BRET Marc, BURRI Marie-Luce, BUTAT André, CASTEX Jean-Marie, CHALVET Marie-Ange, CHAMPAGNE Anicet, CHAMPAGNE Bernard, CHATEL Laurent, CHEVALIER Bertrand, CHOISELAT Emmanuel, COCHET Jean-Michel, CORNEVIN Jean-Pierre, COURTOIS Jean-Christophe, DAHDOUH Fadi, DE VILLEMEREUIL Gérard, DEHARBE Dominique, DELAITRE Guy, DENIS Valéry, DESROUSSEAU Pascal, DRAGON Jean-Luc, DUCHÊNE Annie, DUQUESNOY Olivier, FARINE Bruno, FINOT Patrick, FLEURET Dominique, FRAENKEL Stéphanie, GARIGLIO Elisabeth, GARNERIN David, GATOUILLAT Marcel, GAUTHIER Anne-Sophie, GERARD Fabien, GESNOT Dany, GIRARD Marc, GIRARDIN Olivier, GOUJARD Pascal, GRAFTEAUX-PAILLARD Marie, GROSJEAN Patrick, GUILLAUMET Virginie, GUITTON Jordan, GULTEKIN Gulcan, GUNDALL Philippe, HANDEL William, HELIOT-COURONNE Isabelle, HENNEQUIN Virgil, HENRI Pascal, HIMEUR Aïcha, HIRTZIG Jack, HONORÉ Nicolas, HOUARD Bruno, HUBINOIS Alain, HUP Carole, JOUAULT Gervaise, LANDREAT Pascal, LANOUX Claudie, LE CORRE Marie, LEBECQ Jérémy, LÉCORCHÉ Jean-Pierre, LEDOUBLE Catherine, LEMELAND Carole, LEMELLE Flavienne, LEPRINCE Didier, LEQUIEN Ombeline, LEROY Marie-Thérèse, LEYMBERGER Brigitte, MAGLOIRE Arnaud, MALARMEY Michelle, MANDELLI François, MARTY Rémy, MEIRHAEGHE Jean-François, MENNETRIER Nicolas, MOSER Alain, OUADAH Karima, POIVEZ Kevin, PORTIER-GUENIN Françoise, POTTIER Denis, RAGUIN Jacky, RENOIR Gilles, RESLINSKI Jean-François, ROBLET Bernard, ROUSSEAU Pauline, ROUSSELOT Nicole, SAINTON Michel, SAUVAGE Philippe, SEBEYRAN Marc, SOMSOIS Hervé, THIEBAUX Christelle, THOMAS Christine, VIART Jean-Michel, VOLHUER Michel, ZAJAC Anna.

Représentés : BLASCO Thierry par CORNUMAND Agnès, FRAPIN David par FLINOIS Philippe, JOLLIOT Marie-France à BAZIN Etienne, NINOREILLE Francine par GROUX Benoit.

Excusés et ont donné pouvoir : BECARD Francis à BAROIN François, BLANCHARD Dominique à BILLET André, CHOMAT Christophe à MAGLOIRE Arnaud, DA ROCHA Katia à GUITTON Jordan, DRIAT Boris à SAUVAGE Philippe, DUSACQ Maxime à DELAITRE Guy, GANTELET Bruno à CHEVALIER Bertrand, GAURIER Claude à GARNERIN David, GONCALVES José à SEBEYRAN Marc, KIEHN Patricia à HENNEQUIN Virgil, MARTINOT Bruno à DUCHÊNE Annie, MEIRHAEGHE Sonia à Guy DELAITRE, MONTAGNE Jean-Jacques à GARNERIN David, NONCIAUX-GRADOS Véronique à LANOUX Claudie, PAUWELS Cécile à Sylviane BETTINGER, QUINTART Sylvie à LEDOUBLE Catherine, RAYMOND Arnaud à MAGLOIRE Arnaud, TRESSOU Marie-Hélène à GUNDALL Philippe, VIARDOT Gaëlle à BOISSEAU Dominique.

Excusés : BOUDADI Rachida, GACHOWSKI Jacques, GAURIER Marlène, PETIT Christine, RICHARD Sophie, RICHARD Vincent, SERRA Frédéric, SIMON Éric, THIENOT Régis, VAN DE ROSTYNE Alain.

Nombre de votants	Non-participation	Suffrages exprimés		Abstention
		Pour	Contre	
125	0	122	0	03

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité des suffrages exprimés, le présent rapport.

¹ Présents + pouvoirs – non-participation

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 08 JUILLET 2022**PROJET DE TERRITOIRE**

Annexe : Projet de territoire

Exposé :

Après quatre années d'existence, Troyes Champagne Métropole s'est engagée dans l'élaboration de son projet de territoire.

Dans un contexte de transitions, qu'elles soient climatiques, énergétiques, écologiques, démographiques, économiques, numériques mais aussi sociales et sociétales, les défis à relever pour les territoires sont nombreux.

En tenant compte de la diversité des communes qui la composent mais également des atouts et des opportunités dont chacune dispose, le Projet de territoire a vocation à fixer un horizon commun et à définir le chemin pour y parvenir.

Fort des richesses tant naturelles, patrimoniales et humaines du territoire, sans nier les difficultés ni les fragilités existantes, le Projet de territoire a permis de mettre en évidence les enjeux auxquels la stratégie élaborée doit permettre de répondre. Le Projet de territoire a été élaboré en trois étapes :

- Une première étape de travaux préparatoires, organisés sous la forme de 4 ateliers thématiques autour des enjeux de l'attractivité du territoire, d'un aménagement structuré et harmonieux du territoire, du cadre de vie et de la qualité de vie et enfin de l'équilibre du territoire et des services rendus aux habitants. Ces ateliers, composés des Vice-présidents et conseillers communautaires délégués, ont permis d'aboutir à la définition d'un premier projet de stratégie orientée autour de 3 axes : « Un territoire dynamique, innovant et rayonnant », « Un territoire d'excellence énergétique et environnementale » et « Un territoire accueillant et agréable à vivre ».
- Une deuxième étape de concertation sur la base de ces travaux préparatoires, visant à recueillir les avis, propositions et contributions, organisée sous la forme de conférences territoriales associant les élus municipaux des communes membres et les forces vives, d'ateliers de concertation associant le Conseil de développement plus particulièrement sur l'axe 2. Cette concertation a été complétée par une large consultation, ouverte à tous à partir de 18 ans, et organisée sous la forme d'un questionnaire visant à identifier les avis sur les forces et faiblesses du territoire, et prioriser les orientations par axe de travail.
- Une troisième étape visant à compléter et ajuster les travaux préparatoires sur la base de l'étape de concertation, puis à écrire le Projet de territoire.

Le Projet de territoire est désormais finalisé. Les trois axes stratégiques précités sont déclinés en 17 orientations et 50 objectifs.

Avec un horizon fixé à 2050, il concerne l'ensemble du territoire et des acteurs qui le composent. Troyes Champagne Métropole sera un acteur majeur de sa mise en œuvre, accompagné par ses communes membres, ses partenaires ainsi que les acteurs socio-économiques du territoire.

S'agissant de Troyes Champagne Métropole, le Projet de territoire permettra d'élaborer ou d'actualiser les différents schémas directeurs sectoriels qui permettront à court, moyen ou long terme, d'atteindre les objectifs qui y sont déclinés.

Dès le second semestre 2022, ce sont le Pacte fiscal et financier, le Plan d'action communautaire ainsi que le Pacte de gouvernance qui seront élaborés, sur la base de la dynamique d'échanges, de transversalité et de communauté qui s'est révélée ou confortée durant ces derniers mois.

Décision :

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **D'APPROUVER le Projet de territoire porté par Troyes Champagne Métropole.**